

Compte rendu Conseil Communautaire du 04 avril 2016

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : M. THIRIAT
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET, BERNARDI
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI
Commune de LANDRES : M. CECCATO
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN
Commune de MERCY LE BAS : M. PEDESINI
Commune de PIENNES : MM. MARIUZZO, TYL, COUJOUR, MARASSE,
Commune de TRIEUX : MM. GOURY, SABBA
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, GAYCHET, FRETTE
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : M. BRUSCO est représenté par Mme KINTZINGER
Commune de MERCY LE BAS : Mme KOSINSKI est représentée par M. PEDESINI
Commune de PIENNES : M. MAZZOCCO est représenté par M. LEON

Etaient absents (excusés) :

Commune de TRIEUX : MM MASCELLI, MIRJOLET

Secrétaire de séance : M. KUEN

Questions diverses

→ Jean-Marc LEON annonce le décès du Maire de Malavillers, Jean ONYSZCZUK. une minute de silence est faite en sa mémoire.

→ Le Schéma départemental de fusion des intercommunalités a été arrêté par le Préfet de Meurthe et Moselle. Les amendements concernant une fusion à trois ont été rejetés. Il n'est pas prévu qu'un recours soit déposé par l'EPCI contre la décision de fusion EPCI – CCPA. Il est convenu que les représentants des intercommunalités se rencontrent après le vote des budgets respectifs.

→ Journée de formation le 19 avril 2016 organisée par l'AMF concernant les fusions et l'eau et l'assainissement l'après-midi.

→ Une réunion d'information a eu lieu en mairie de Joudreville avec des représentants d'ERDF. Il s'est agi d'apporter des informations à la population et de la rassurer quant aux nouveaux compteurs qui ne représentent aucun caractère de nocivité.

→ 19 avril, l'Association A.M.I.E 55 organise une journée porte ouverte. Une invitation sera adressée aux communes.

Ordre du Jour

1°/ Mutualisation : état d'avancement du Schéma de Mutualisation 2014-2020

Cet état d'avancement est à réaliser lors de chaque DOB.
Ce qui était prévu dans le document initial a été poursuivi en 2015.

Une commune – Tucquegnieux- souhaiterait un appel d'offre commun pour ce qui concerne les contrats d'entretien de chauffage. Les communes sont donc invitées à faire le point sur le contenu et les échéances de leurs contrats respectifs.

Simon STACHOWIAK évoque les questionnaires adressés aux communes, et insiste sur l'importance de les compléter et les retourner.

2°/ DOB

Présentation du DOB (cf. PJ : Powerpoint)

→ Eric BERNARDI souhaite savoir quels sont les travaux de voirie sécuritaire ?

Jean-Marc LEON précise qu'il s'agit de signalisation, ou de plateaux de ralentissement. Ces travaux ont été abordés par la commission de programmation.

→ Eric BERNARDI dresse un constat général : en baissant les dotations, l'Etat met en difficulté les collectivités. Il souhaite également que soit initiée une réforme de la fiscalité locale.

Il se félicite de l'amélioration de la situation de l'EPCI. Il maintient sa position quant à la répartition du FPIC, à savoir 100 % doit revenir à la collectivité.

Il s'interroge également sur la proposition en matière fiscale faite par le bureau ?

Jean-Marc LEON répond que la proposition est de ne pas modifier les taux ménages de la fiscalité. Avant que les nouvelles compétences, suite à la fusion, ne soient décidées, il est risqué de modifier la fiscalité. Et en tant que Maire, il considère qu'il ne faut pas accentuer la pression sur les ménages.

3°/ Motion Trésor Public Audun le Roman

La trésorerie change de catégorie, ce qui implique que Olivier CARDOT doivent être mobile et quitter ce poste.

Le Conseil Communautaire se prononce pour le maintien

Adopté à l'unanimité.

Motion fermeture de classe

Bien que n'ayant pas la compétence scolaire, l'Assemblée soutient les communes qui se battent pour sauvegarder les classes annoncées comme étant supprimées à la rentrée 2016/2017.

Adopté à l'unanimité.

4°/ Soutien à l'investissement Public Local

- Piennes a été retenu, dans ce programme, en tant que Centre-Bourg pour être accompagné spécifiquement sur des projets structurants. Une réflexion sera menée sur ce programme.
- L'EPCI présente dans ce programme se soutien des travaux de
 - ✓ Relamping
 - ✓ Remplacement d'horloge
 - ✓ Pose de LED à la piscine

Adopté à l'unanimité.

5°/ Vente de parcelle à la Commune de Piennes

Vente d'une parcelle pour l'euro symbolique à la commune de Piennes qui a un projet d'aménagement futur (lieu-dit de « Mine de la Mourière »)

Adopté à l'unanimité.

6°/ Délégation de maîtrise d'ouvrage et Convention d'occupation du domaine public

L'EPCI délègue à Joudreville la maîtrise d'ouvrage pour l'installation d'un plateau ralentisseur. Ainsi la commune pourra déduire de ces travaux les subventions d'amende de police dont elle pourra bénéficier.

Une convention d'occupation du domaine public est à adopter.

Adopté à l'unanimité.

7°/ Convention de rétrocession d'indemnités d'assurance dommage-ouvrage à l'EHPAD Les Bruyères

Un défaut de réalisation dans des travaux de faïencerie a donné lieu à versement d'indemnité par l'assurance. Ce montant est à reverser à l'association des Bruyères qui fera réaliser les réparations.

Adopté à l'unanimité.

8°/Avenant Lot 2 Traverse Avillers Tranche 1

Présentation d'un avenant négatif dû à des adaptations de chantier.

Adopté à l'unanimité.

9°/ Convention cadre 2016 - AGAPE

Elle fixe les modalités financières

- D'adhésion à l'AGAPE : 37 361,35 €/an
- De réalisation du PLUi : 30 000 €/an

Adopté à l'unanimité.

10°/ Convention PIMMS : Point Information Média Multiservices

C'est un service d'accès direct aux grandes entreprises

- Poursuivre le partenariat en 2016
- Améliorer la visibilité avec une fréquence différente, et une implantation adaptée.

Adopté à l'unanimité

11°/ Convention de partenariat culturel : Rendez-vous spectaculaire 1^{ère} partie Avril 2016

Convention pour la 1^{ère} partie du spectacle qui aura lieu le 29 Avril sur le territoire de la CCPA. La 2^{nde} partie aura lieu en octobre.

Adopté à l'unanimité.

12 °/ Convention de partenariat culturel Spectacle Tranchées à Boulogny

Spectacle conçu par La Compagnie du Bredin, davantage destiné aux adultes. Il s'agit d'une lecture de la lettre d'un soldat de la première guerre mondiale. Le 29 Avril à Boulogny.

La convention est entre l'EPCI et La Compagnie du Bredin.

Adopté à l'unanimité.

13°/ Cotisation 2016

- ADM 54 : 1.786,20 €
- CAUE 54 : 944,20 €
- CAUE 55 : 1.350,50 €
- ADCF : 1.562,82 €

Cotisations annuelles.

Adopté à l'unanimité.

Compte rendu Conseil Communautaire du 04 avril 2016

EPCI
du Bassin de Landres

14 °/ Confirmation exercice du temps partiel

La législation évoluant, cette délibération met l'EPCI en règle face à l'exercice du temps partiel appliqué en son sein.

Adopté à l'unanimité.

Séance levée à 22h.

Fait à Piennes, le 12 avril 2016.

Le Président,
Jean-Marc LEON

